

²⁶
Bat le fort
le quatorze fevrier mil sept cent cinq vante neuf
je souffigné vicair de cete paroisse ai batizé
jean baptiste ne d'huic filz legitime d'antoine
alain le fort et de marie angélique Broquier; le
parain jean baptiste Dubois, la maraine
francoise joseph candelier souffigné.
J. B. Dubois & francois caraculiger

Seneschal

²⁷
Bat Beaumont
le quinze fevrier mil sept cent cinquante neuf
souffigné vicair de cete paroisse ai batizé charles
augustin joseph ne d'huic filz legitime d'isidor
Beaucours et de josephe lepillier: le parain
augustin joseph petit, la maraine pacifique
fauchard, souffigné excepte le pere.
Souffigné

Seneschal petit

²⁸
Bat Beaucourt
le quinze fevrier mil sept cent cinquante neuf
cette paroisse qu'est en joseph beaucours agé de trois ans
environs filz legitime d'isidore & de josephe lepillier
laquelle fut le lendemain inhumé au cimetiere St
nataise en presence du pere dudict enfant & de joseph
joseph prouvéz l'ouvez qui a eul a declaré se voir
cevier
Loquet

²⁹
Bat Allouan
le dix huit fevrier mil sept cent cinquante neuf
souffigné vicair de cete paroisse ai batizé fernand
guislain joseph ne d'huic filz legitime d'antoine
minart absent et de marie roze vauglot: le parain
ferdinand nicolas cardon, la maraine marie
guislaine distingué, le parain a répondu au
savoir euvre. cardon Seneschal

³⁰
Bat Devillers
le dix sept fevrier mil sept cent cinquante neuf
est decedé sur cete paroisse susanne desvillers
agé de soixante onze ans épouse en secondes

nous de nicolas debuire: elle a été Enq^{te}
inhumée le dix huit du present en la cimetiére de
St nicaise en presence de laude veal veuveur filz
de la defunte acompagné de jean baptiste
grenier noisire & de j. d'arvois de la seigneurie
d'arras souffigné.
voiturier

Seneschal

³¹
manage
Lucet
et
Thomas
Le vingt fevrier mil sept cent cinquante neuf apres la publication
d'un blanc de mariage (sans opposition) fait dans celle
de St gery yuacq^{te} De luy que celle de nicolas de la cote filz
celle de la gosse celis nicolus Lucet agé de vingt deux ans
filz de jean Roghade & de marie francoise luy d'un quel
est une agnée nicolus Thomas agé de dix trois ans
filz de j. thosy Thomas et de marie Cathé d'antier
parain j. e. n. t. r. e. j. e. n. m. e. t. t. i. o. n. b. e. p. e. t. t. e. h. a. b. i. t. u. e. d. e. c. e. t. t. e.
parain j. e. n. t. o. n. p. r. e. s. e. n. t. e. d. e. l. a. p. r. e. s. e. n. t. e. d. e. b. e. n. e. d. i. c. t. e.
curé de cete paroisse a eul pour le procureur et souffigné
notaire au mariage leud au d'antier la Bond et d'antier
font les ceremonies accoutumées et de lebré le mariage en
notre parois en presence de j. e. n. d. u. c. o. n. s. t. a. n. t. d. e. j. o. s. e. p. h. e.
marie du j. e. n. d. e. c. o. n. t. r. a. n. t. e. d. e. j. e. n. R. o. g. h. a. l. e. T. h. o. m. a. s.
confirmer de german j. e. n. t. o. n. a. l. e. c. o. n. t. r. a. n. t. e. d. e. b. e.
chabot nicolus Thomas j. e. n. d. e. t. a. s. c. o. n. t. r. a. n. t. e. s.
souffigné Lucet Thomas Lucet J. Marrey
Thomas Elisabeth Thomas Thomas Auguste

³²
non
peuvion
Le vingt trois fevrier mil sept cent cinquante neuf
est decedé sur cete paroisse charles peuvion agé
de soixante ans épouse en secondes nous de joseph braij
il a été inhumé le lendemain en la cimetiére de St
nicaise en presence de Louis peuvion filz du defunt
et de pierre francois de la forge, qui ont declaré
ne savoir euvre
Seneschal